

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de DREUIL LES AMIENS**

L'an deux mille dix neuf, le sept octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de DREUIL Les AMIENS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance plénière publique, sous la présidence de Madame Maria TREFCON, Maire.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice.

**Date de la convocation** : 1<sup>er</sup> Octobre 2019

**Date d'affichage** : 10 Octobre 2019

**Nombre de Conseillers en exercice** : 15 - **Présents** : 13 - **Votants** : 15 (dont 2 pouvoirs).

**Absents excusés** : Mme Dominique FIRMIN qui donne pouvoir à Mme CARTON et M. Michel THIEFAINE qui donne pouvoir à Mme POSTEL.

Monsieur Michel GRATENOIS a été nommé Secrétaire de séance.

**OBJET** : Régularisation de la Régie Marché de plein vent pour l'année 2018 -

Madame le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que vu la délibération n° 6 du 4 Avril 2019 autorisant une modification de la régie de recettes du marché de plein vent et le passage à la facturation à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019,

Vu la demande de la Trésorerie sollicitant une délibération pour :

- la non utilisation de tickets représentant un montant de 376,50 €,
- la non mise en cause de la régisseuse pour un montant de 74,50 €,
- l'autorisation pour le comptable de sortir ces tickets et une mise à 0 des stocks.

Ces dispositions vont permettre la clôture de cette régie au titre de l'année 2018.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **émet un avis favorable pour l'ensemble des dispositions évoquées ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



**Maria TREFCON**